

## Formation dans l'Archipel : un tremplin pour l'aquaculture des Pays et Territoires d'Outre-Mer

Du 15 au 26 septembre derniers, une formation sur l'aquaculture s'est tenue à Saint-Pierre et Miquelon. Décidée par l'OCTA et le Conseil territorial, organisée par la SODEPAR et financée par l'Union Européenne, elle a réuni 22 participants de 12 PTOM différents, dont 15 avaient spécialement fait le déplacement depuis leurs territoires respectifs.

Cette formation a réuni des responsables d'entreprises privées provenant de territoires où l'aquaculture est développée, mais également des représentants du secteur public, soucieux de s'informer sur les opportunités liées à l'aquaculture, notamment dans des régions qui cherchent à diversifier leur économie, ou à pérenniser l'approvisionnement en poissons, coquillages ou crustacés.

A l'issue de six jours de cours théorico-pratiques assidument suivis dans une salle mise à disposition par le Francoforum, les étudiants ont fait le déplacement sur Miquelon et Terre-Neuve. Au programme, visite d'écloseries, de fermes d'élevage, d'usines de transformation de saumons, cabillauds, coquilles Saint-Jacques, moules.

Cette formation a permis de saisir les enjeux du développement de l'aquaculture au sein de ces territoires et de développer des compétences en termes de montage et d'accompagnement de projets aquacoles. Dans les territoires dotés de sites adaptés à la culture marine, des activités aquacoles pourraient contribuer au développement économique et social.

Ces deux semaines ont permis à tous les participants d'enrichir leurs connaissances par le partage d'expériences, des causes de succès et d'échecs de projets aquacoles. De nouvelles initiatives pourraient être prises après ce premier projet (création d'une base de données pour un échange d'études et de bonnes pratiques, création d'un réseau), les participants souhaitent ainsi favoriser le développement de ce secteur d'activité en pleine croissance au niveau mondial, en s'organisant face au besoin en études, recherche et développement.

*Outre Saint-Pierre et Miquelon, les participants à la formation provenaient des Pays et Territoires d'Outre-Mer suivants :*

Anguilla, Iles Vierges Britanniques, Iles Cayman, Antilles Néerlandaises, Montserrat, Polynésie Française, Nouvelle Calédonie, Wallis et Futuna, Groenland, Iles Falkland, Mayotte.

### Contact

SODEPAR – Antenne de Paris

Téléphone : 01-49-24-01-85

[sodepar.paris@sodepar.com](mailto:sodepar.paris@sodepar.com)